

Le dispositif de formation :

- Alternance de modules de formation (CQP cordiste, travaux forestiers, maçonnerie, levage, technologie machines ...) et de phases sur chantiers (répartition : 20/80 %),
- Dispositif organisé et encadré par FORMACAN, organisme de formation agréé,
- Délivrance de certifications et attestations de formations :
 - ✓ Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) d'ouvrier cordiste, niveau 1, délivré par la branche du BTP,
 - ✓ Certificats d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES),
 - ✓ Certificats de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Phases de mise en pratique sur chantier :

Selon votre parcours de formation, vous participez à la réalisation de chantiers suivants :

Parcours Risques Naturels :

Le cordiste évolue sur talus ou sur falaises et participe à des travaux de protection contre les risques naturels :

- Abattage d'arbres, débroussaillage, purges de sécurité,
- Forage et scellement d'ancrages,
- Montage de systèmes de protection (écrans pare-blocs, grillages et filets de protection ...),

Parcours Industrie/Urbain :

Le cordiste évolue en milieux industriels (cimenteries, pétrochimie/chimie, nucléaire ...), sites publics et/ou urbains et réalise des travaux variés :

- Réparation ou maintenance mécanique,
- Inspection/restructuration de maçonnerie,
- Contrôle et inspection,
- Recherche de fuite,
- Sécurisation,
- Peinture,